

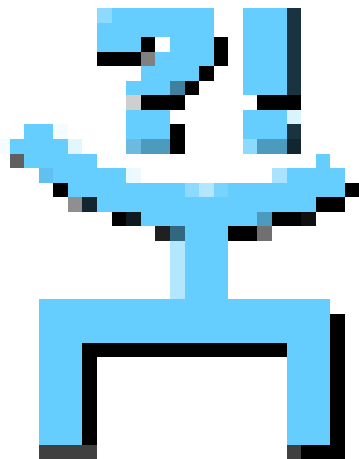
<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1849>



Retrait du projet de refonte de nos statuts

Première chaire : et vous, l'aurez-vous l'an prochain ?

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Retrait du décret de refonte de nos statuts -



Publication date: décembre 2006

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Exemples de **situations qui ne donneraient plus droit à la première chaire** si nous ne faisons rien pour que de Robien retire son projet de refonte de nos statuts.

Attention : le massacre pourrait commencer !

– Pour télécharger le document, cliquez sur la vignette ci-dessous :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

1ère chaire : qui la perdrait ?

Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré
